



catalogue des

FORMATIONS

2026



Groupement

REMPART

Ile-de-France

SOMMAIRE

Qui sommes-nous ?	4
Notre organisme de formation	5
Informations pratiques	6
Focus : La formation des élus	7

Sensibiliser au patrimoine	8
Un ou des patrimoines ? Contexte, acteurs et financements	9
Identité de territoire et bâti ancien	10
L'environnement du patrimoine : pour une gestion durable	11
Valoriser son territoire : le patrimoine pour demain	12

Les formations à la demande	13
Techniques de restauration, savoir-faire et bâti ancien	13
Sensibiliser au patrimoine, actions pédagogiques et insertion socio-professionnelle	13
Formation de formateurs	13
Bilan des formations 2025	15

La structure regionale assure une interface entre les differentes administrations regionales, les services



NOTRE ORGANISME DE FORMATION

Le Groupement REMPART Île-de-France est un organisme de formations professionnelles certifié Qualiopi au titre des Actions de formation*.

Depuis 2024, le Groupement REMPART Île-de-France dispose de **l'agrément pour la formation des élus locaux**.

Nos formations sont à destination des professionnels, artisans, architectes, indépendants, salariés des réseaux associatifs et à tout amateur averti.

Avec nos formations, nous avons la volonté de **répondre à des problématiques spécifiques pour la restauration du patrimoine francilien, favoriser la montée en compétences des salariés et des bénévoles des associations et garantir la qualité des projets associatifs** portés par le réseau.

Méthodes et modalités pédagogiques :

Les formations que nous proposons emploient la **pédagogie active** pour favoriser l'acquisition des connaissances et des compétences. Elles mettent en œuvre des **méthodes d'animation variées** pour impliquer les participants, les rendre acteurs de leur apprentissage et favoriser ainsi la mémorisation et la réutilisation des concepts.

Nous favorisons la **co-construction d'outils** communs réutilisables et l'utilisation de ressources partagées pendant les formations afin de permettre aux participants de réutiliser leur connaissance.

Réseau d'intervenants

Professionnels du patrimoine, architectes, archéologues, artisans du bâti ancien, salariés et bénévoles du réseau...

Coordination des formations

Angéline Dollet

01 48 78 46 85

06 84 10 27 41

formationsgrif@rempart.com



* Retrouvez le certificat Qualiopi sur notre site internet



INFORMATIONS PRATIQUES

Modalités d'inscriptions :

Les délais d'accès sont indiqués pour chaque formation.

Pour vous inscrire à l'une de nos formations, veuillez remplir le **bulletin d'inscription**.

Accessibilité :

Toutes nos formations sont adaptables selon les besoins des stagiaires.

Pour étudier la faisabilité, vous pouvez contacter la référente Handicap de la structure :

Lucile Pirenet, formationsgrif@rempart.com ou au 01 48 78 46 85

Règlement intérieur :

Pour toutes les formations, vous retrouverez le règlement intérieur applicable aux stagiaires par le lien suivant : [Règlement Intérieur GRIF](#)

Tarifs des formations :

A Tarif pro : salariés et auto-entrepreneurs bénéficiaires de la formation professionnelle

B Tarif individuel : bénévoles du réseau et financement personnel

C Formation éligible à une action collective sous réserve de l'accord **d'Uniformation**

Le coût de la formation peut être pris en charge dans le cadre d'Action collective UNIFORMATION pour les salariés présentés par les associations du réseau avant la date indiquée par formation.

Les critères d'éligibilité de l'action, du nombre de participants et des structures concernées sont définis par Uniformation en fonction de la branche.

D Tarif élu : Formation éligible au Droit Individuel à la Formation des Élus (DIFE) et accessible via Mon Compte Élu.

Possibilités de prises en charge des formations :

Pour un salarié : L'employeur peut demander la prise en charge des formations via les fonds mutualisés de son opérateur de compétences (OPCO) selon les critères de la branche.

Pour un indépendant/artisan : Ils contribuent à la formation professionnelle au travers de leur cotisations sociales et sont donc rattachés à un opérateur de compétences (OPCO). Ils peuvent donc faire des demandes via leur OPCO.

Pour un demandeur d'emploi : Pôle emploi peut financer des actions de formation par les organismes de formation si le projet de la personne est validé par son conseiller.

Dans tous les cas, la structure régionale est à votre écoute pour vous accompagner dans votre projet de formation et sa prise en charge.

Modalités d'évaluation des stagiaires :

L'évaluation des acquis des participants se fera par une auto-évaluation pré et post-formation à l'aide d'un questionnaire des objectifs spécifiques à chaque formation.

Annulation et report :

En cas d'effectif insuffisant, le **Groupe REMPART Île-de-France** réserve la possibilité d'annuler une formation ou de la reporter à des dates ultérieures. Le cas échéant, les personnes inscrites seront informées au moins 15 jours avant la date initialement prévue de la formation.

FOCUS : LA FORMATION DES ÉLUS

La formation des élus à REMPART :

REMPART fait le lien entre patrimoine et citoyenneté, et par les projets que les associations locales portent, des bénévoles peuvent agir en citoyen pour le monde de demain. Permettre aux habitants d'agir sur un territoire, de participer à la construction d'un avenir collectif, de s'engager au service de la société sont autant de préoccupations partagées par des élus locaux que par une association du réseau REMPART.

Prendre part à la formation des élus locaux fait partie intégrante de l'objet de l'association qui organise de « la formation afin de faire connaître à tous les publics le patrimoine pour la transmission des savoir-faire et de favoriser l'insertion de ce patrimoine dans la vie locale ».

Accès spécifique et prise en charge :

Les formations sur le patrimoine sont proposées en 4 modules distincts pouvant être suivis indépendamment mais aussi comme étant un cycle complet permettant d'aborder de nombreux aspects du patrimoine, de sa compréhension à sa valorisation, de sa restauration à sa réutilisation.

Le Groupement REMPART Île-de-France est agréé pour la formation des élus par le Ministère de la Cohésion des territoires.

Toutes **nos formations sont éligibles au Droit Individuel à la Formation des Élus (DIFE)** et accessibles sur le site *Mon compte Élu* via la plateforme *Mon Compte Formation*.

La structure régionale est à votre écoute pour vous accompagner dans votre projet de formation et sa prise en charge.

Modalités d'inscriptions :

Les délais d'accès sont indiqués pour chaque formation.

L'inscription se déroule uniquement sur le site *Mon Compte Élu* via *Mon Compte Formation*.

Pour toute question ou renseignement, contactez la structure régionale :

Angéline Dollet

06 84 10 27 41

01 48 78 46 85

formationsgrif@rempart.com





SENSIBILISER AU PATRIMOINE

UN OU DES PATRIMOINES ?

Contexte, acteurs et financements

Eglises ou châteaux, lavoirs ou murs de clôture... patrimoine monumental ou vernaculaire, arbres ou vallées... Autant d'éléments du bâti ou du paysage qui participent à l'identité d'un territoire. Comment identifier les patrimoines, connaître les types de protection, quelles législations appliquer, vers qui se tourner et comment financer les projets ? Autant de questions que la journée abordera sous forme d'études de cas et de réflexions collectives avec l'idée de repartir avec des outils concrets applicables sur son territoire.

Objectifs pédagogiques :

- Identifier le patrimoine bâti, naturel ou paysager de son territoire,
- Utiliser les ressources nécessaires pour associer la législation applicable aux éléments de patrimoine,
- Solliciter les interlocuteurs appropriés pour les projets liés aux patrimoines et construire un réseau de partenaires adaptés,
- Distinguer les possibilités de financement des projets liés aux patrimoines.

Contenu :

- Les types de patrimoine et leurs protections
- Les étapes d'un projet de restauration
- Financer un projet de restauration
- Acteurs et partenaires du patrimoine
- La place des associations : actrices du patrimoine à long terme

Modalités de la formation

12 participants minimum

Méthodes :

Etudes de cas, réflexion collective, utilisation des ressources numériques, construction d'outils réutilisables...

Informations pratiques

Date : à la demande

Durée : 1 jour (7 heures)

Lieu : à la demande

Modalité : en présentiel

Tarifs :

 Tarif élu : 400€ la journée

IDENTITÉ DE TERRITOIRE ET BÂTI ANCIEN

Les modes de construction anciens, utilisant des matériaux locaux et des techniques traditionnelles, contribuent à l'identité d'un paysage et favorisent un circuit-court. Cependant, les projets de construction, individuels ou collectifs, faisant appel à des techniques ou matériaux plus récents, peuvent mettre à mal cette unité.

Les élus, parties prenantes des décisions, doivent pouvoir argumenter la préservation de cette identité culturelle. La méconnaissance des matériaux ou des modes de construction peuvent parfois conduire à des décisions économiques ou rapides au détriment d'une restauration durable.

Cette journée de formation abordera la question des techniques de construction et des matériaux à privilégier en fonction des projets et les arguments à proposer pour justifier un choix plus durable, éthique et garante d'une histoire locale.

Objectifs pédagogiques :

- Repérer les matériaux utilisés sur le bâti ancien et identifier en quoi les techniques de construction façonnent l'identité d'un territoire
- Prendre les décisions nécessaires pour préserver l'intérêt du bâti durablement et globalement à l'échelle d'un territoire

Contenu :

- Le bâti ancien : matériaux et territoires
- Compatibilité des matériaux et préservation du bâti
- Préserver l'identité d'un territoire : le rôle de l' élu
- La place des associations : archives et préservation

Modalités de la formation

12 participants minimum

Méthodes :

Mise en pratique de technique de restauration, visite de site, construction de référentiel sur la compatibilité des matériaux...

Informations pratiques

Date : à la demande

Durée : 1 jour (7 heures)

Lieu : à la demande

Modalité : en présentiel

Tarifs :

 Tarif élu : 400€ la journée

L'ENVIRONNEMENT DU PATRIMOINE

Pour une gestion durable

Les sites patrimoniaux, souvent préservés ou inoccupés sont des havres pour la biodiversité. La question des espaces paysagers est une préoccupation essentielle pour un territoire, et l'intégration des enjeux environnementaux est une évidence pour une gestion durable.

Cette formation abordera la question de la place de la biodiversité comme un élément constitutif d'un patrimoine à préserver et posera plus généralement la question de la gestion des espaces paysagers qui s'intègrent dans les politiques existantes (trames vertes et bleues, noires...) mais aussi dans une volonté locale. La journée permettra d'observer des exemples concrets et prendre connaissance des différents partenaires possibles sur le territoire.

Objectifs pédagogiques :

- Prendre en compte la biodiversité dans la gestion d'un site et dans un projet de restauration
- Repérer les réseaux de partenaires et les ressources existantes sur la préservation de l'environnement
- Gérer les espaces paysagers aux abords du patrimoine et préconiser les techniques appropriées

Contenu :

- Accueillir la biodiversité sur un monument historique : réglementation et état des lieux
- Réaliser un diagnostic écologique sur un territoire
- Mise en valeur du patrimoine et gestion des espaces paysagers
- La place des associations : un réseau de partenaires engagé et des acteurs vigilants

Modalités de la formation

12 participants minimum

Méthodes :

Etudes de cas, réflexion collective, utilisation des ressources numériques, construction d'outils réutilisables...

Informations pratiques

Date : à la demande

Durée : 1 jour (7 heures)

Lieu : à la demande

Modalité : en présentiel

Tarifs :

 Tarif élu : 400€ la journée

VALORISER SON TERRITOIRE...

... Le patrimoine pour demain

Les bâtiments d'hier constituent le patrimoine d'aujourd'hui mais quelle utilité leur donner pour demain, quand ils ne répondent plus à leurs usages d'origine ? Pour que la restauration d'un patrimoine devienne un projet collectif de territoire, porté à plusieurs voix, avec des pistes de financement diversifiés, ne doit-il pas faire partie d'une action de valorisation globale à l'usage des habitants pouvant mêler histoire, nature, santé, sport ? Est-ce qu'une vision plus transversales des projets n'aiderait pas à réinventer l'usage d'un bâti pour l'intégrer à la vie de la commune ?

Autour de réflexions collectives, d'exemples concrets, cette formation permettra d'inventer ensemble des usages plus contemporains des éléments de patrimoine pour le rendre accessible, inclusif et vivant.

Objectifs pédagogiques :

- Elaborer un projet transversal de valorisation du patrimoine
- Identifier des usages pour le patrimoine respectueux du bâti ancien dans un enjeu de développement durable du territoire
- Associer les acteurs du territoire dans la construction d'un projet transversal de réutilisation du patrimoine à l'usage des habitants

Contenu :

- Valorisation du patrimoine et territoire : construire des projets à l'usage des habitants
- Le patrimoine comme support : quels usages pour le bâti ancien ? Quelles pratiques nouvelles à inventer ? Comment sa réutilisation peut-il devenir un enjeu du développement durable ?
- Les réseaux d'acteurs qui peuvent participer à l'élaboration d'un projet pluridisciplinaire
- La place des associations : valoriser et animer un site

Modalités de la formation

12 participants minimum

Méthodes :

Etudes de cas, réflexion collective, utilisation des ressources numériques, construction d'outils réutilisables...

Informations pratiques

Date : à la demande

Durée : 1 jour (7 heures)

Lieu : à la demande

Modalité : en présentiel

Tarifs :

 Tarif élu : 400€ la journée

FORMATIONS À LA DEMANDE

Le Groupement REMPART Île-de-France intervient à la demande, directement auprès de votre structure et co-construire une formation sur-mesure, répondant à vos besoins précis.

Techniques de restauration, savoir-faire et bâti ancien

- Le sable en perspective : enjeux pour le bâti ancien et l'environnement
- Jardiner le patrimoine : valoriser par le végétal
- Les carrières souterraines en Île-de-France : consolidations et enjeux environnementaux
- Intervenir sur du patrimoine en chantier de bénévoles

Sensibiliser au patrimoine, actions pédagogiques et insertion socio-professionnelle

- Transmettre un savoir-faire : mettre en place un atelier pédagogique

Formation de formateurs

- Formation initiale aux techniques de la formation pour adultes dans le domaine du patrimoine

Pour plus de renseignement :

Angéline Dollet

formationsgrif@rempart.com

01 48 78 46 85

06 84 10 27 41

Modalités

Pour qui ?

Artisans du bâti ancien, professionnels du patrimoine (architectes, archéologues...), entrepreneurs du bâtiment, amateurs avertis...

Prérequis :

Aucun

12 participants minimum

Évaluation :

Évaluation des acquis en fin de formation par un QCM et auto-évaluation sur sa progression individuelle

Infos pratiques

Dates : sur demande

Durée : 2 jours (16 heures)

Lieu : en Île-de-France

Modalité : en présentiel

Tarifs :

A Tarif pro : 580€ les 2 jours

B Tarif individuel : 300€ les 2 jours



BILAN DES FORMATIONS 2025

Nombre de formations : 6 formations

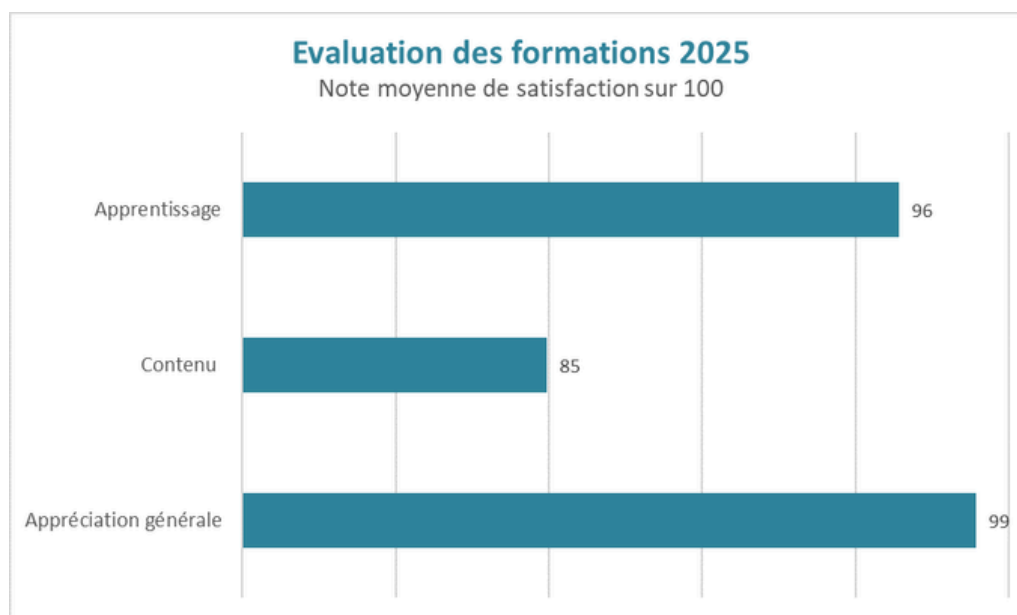
Nombre de jours de formation : 15 jours

Nombre total d'heures de formation = 111 heures

Nombre de stagiaires : 40 stagiaires

Thématiques des formations :

Formation de formateurs d'animateurs de chantiers - L'Accueil des publics : accueil inclusif et enjeux de société - Le sable en perspective : enjeux pour le bâti ancien et l'environnement - Jardiner le patrimoine : valoriser par le végétal - Les carrières souterraines : consolidations et enjeux environnementaux - Agir pour le patrimoine : stratégies et développement.





Groupement

REMPART

Ile-de-France

44-46 rue François Miron - 75004 PARIS

01 48 78 46 85

grif@rempart.com